

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### Circulaire n°4

### du 23 Châabane1439H correspondant au 09 Mai 2018 relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2018-2019

La présente circulaire a pour objet de définir les règles générales, applicables en matière de préinscription et d'orientation, aux titulaires du baccalauréat, au titre de l'année universitaire 2018-2019.

L'accès à l'enseignement et la formation supérieurs est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent.

#### 1. Préinscription et orientation

##### 1.1 Conditions générales

L'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs obéit à un classement qui repose sur les quatre paramètres suivants :

- les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat,
- la série et les résultats du baccalauréat : moyenne générale obtenue au baccalauréat et éventuellement, les notes des matières essentielles,
- les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs
- les circonscriptions géographiques.

Ce classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.

Des conditions complémentaires de préinscription sont exigées pour l'accès aux classes préparatoires, à certains domaines et filières de formation.

Pour participer au classement, des domaines de formation, filières de formation et classes préparatoires est exigée une moyenne générale minimale au baccalauréat. Cette moyenne n'ouvre pas, automatiquement, droit à une inscription définitive. Ces moyennes minimales, de participation au classement seront précisées par une circulaire complémentaire après la proclamation des résultats du baccalauréat.

Pour l'année universitaire 2018/2019, outre celles des sciences médicales, les moyennes minimales d'accès aux filières d'architecture, sciences vétérinaires, sciences politiques, Écoles Normales Supérieures et au domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) seront nationales.

En sus des conditions précitées, l'accès à certaines formations (Instituts des Sciences et Techniques Appliquées, Licences professionnalisantes, Domaine des STAPS, Écoles Normales Supérieures, IMAMA et IRCHAD) est subordonné à un entretien avec un jury.

La préinscription et l'orientation des nouveaux bacheliers se font, exclusivement, en ligne. Pour effectuer ces opérations, deux sites Internet sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers:

<http://www.mesrs.dz>

<http://www.orientation.esi.dz>



La dénomination « sites internet dédiés » utilisée infra, servira à désigner les deux sites internet précédemment mentionnés.

Pour permettre et faciliter l'accès à ces deux sites internet une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers, à partir des cyberspaces, ouverts à cet effet, au niveau des établissements universitaires. Les dispositions de la présente circulaire accompagnées du guide de l'étudiant, sont téléchargeables sur tout support numérique (Ordinateur, Tablette, Téléphone portable) à partir des sites internet dédiés.

Une version interactive de la circulaire est, également, mise en ligne (sur le portail du bachelier <https://bac2018.mesrs.dz> et sur application android à télécharger du même site). Elle permettra de :

- fournir toutes les conditions d'accès aux établissements de l'enseignement supérieur,
- donner diverses informations concernant les filières et spécialités de formation dispensées dans les établissements universitaires,
- préciser les procédures d'inscription dans les établissements universitaires des titulaires d'un baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama),
- clarifier les procédures de demande d'équivalence et d'inscription dans les établissements universitaires pour les titulaires d'un baccalauréat étranger,
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels.

En plus de ces données, un guide numérique du bachelier est fourni. Il comporte diverses informations complémentaires. Il présente, également, celles relatives aux œuvres universitaires (bourse d'études, transport, hébergement, restauration).

## 1.2 Préinscription et orientation dans les formations de licence

L'annexe 01 (pages 12 à 31) mentionne dans ses colonnes, les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les formations de licences.

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou des filières de formation,

Colonne 2 : Domaines ou filières de formation,

Colonne 3 : Établissements d'enseignement et de formation supérieurs assurant le domaine ou la filière de formation,

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques relevant de chacun des établissements d'enseignement et de formation supérieurs,

Colonne 5 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux domaines ou filières de formation,

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne fait mentionner le mode de participation au classement en vue de la préinscription aux domaines ou filières de formation.

## 1.3 Préinscription et orientation dans les filières de formation à Recrutement National

Les Filières de formation à Recrutement National concernent des formations à finalité Licences-Masters dispensées dans les établissements universitaires, dans des domaines et filières de formation, en relation directe avec le secteur socio-économique environnant. Outre leur caractère national, ces filières se caractérisent par :

- des conditions pédagogiques particulières,
- un encadrement pédagogique spécifique,
- une forte implication du secteur socio-économique dans la formation.

L'annexe 02 (pages 32 à 40) mentionne dans ses colonnes, les règles générales, applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les filières de formation à Recrutement National.

Colonne 1 : Code d'identification de la filière de formation à Recrutement National,

Colonne 2 : Intitulé de la filière de formation à Recrutement National,

Colonne 3 : Intitulé des spécialités,

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la filière de formation à Recrutement National,



- Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des filières de formation à Recrutement National,  
 Colonne 6 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux filières de formation à Recrutement National,  
 Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux filières de formation, à Recrutement National.

#### **1.4 Préinscription et orientation dans des formations de master à cursus intégré de licence (MCIL)**

Les formations de masters à cursus intégré de licence sont des formations de 05 années (formation de licence + master) dispensées au niveau des établissements universitaires, dans des domaines et filières de formation en relation directe avec le secteur socio-économique. Les masters, à cursus intégré de licence, se caractérisent par :

- des conditions pédagogiques particulières,
- un encadrement pédagogique spécifique,
- un adossement de la formation à un laboratoire de recherche,
- une forte implication du secteur socio-économique dans la formation et dans la recherche.

**L'annexe 03** (pages 41 à 42) mentionne dans ses colonnes, les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation, dans les formations de masters, à cursus intégrés de licence.

- Colonne 1 : Code d'identification de l'offre de formation du master, à cursus intégré de licence,  
 Colonne 2 : Filière de formation du master, à cursus intégré de licence,  
 Colonne 3 : Intitulé des spécialités,  
 Colonne 4 : Établissement de formation assurant la formation de master à cursus intégré de licence,  
 Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des formations de masters, à cursus intégré de licence,  
 Colonne 6 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux formations de masters, à cursus intégré de licence,  
 Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires, de préinscription aux formations de masters, à cursus intégré de licence.

#### **1.5 Préinscription et orientation dans les différents Instituts des Sciences et Techniques Appliquées et dans d'autres offres de formation en licence.**

Les instituts des Sciences et Techniques Appliquées sont des espaces universitaires spécifiques, au sein de l'université, consacrés, exclusivement à des formations de licence professionnalisante, en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. Elles offrent à leurs diplômés, la possibilité d'acquérir des compétences académiques et professionnelles, à même de les rendre rapidement opérationnels.

Les formations proposées, par les instituts des Sciences et Techniques Appliquées sont appelées à couvrir les besoins du secteur tertiaire (services, commerces...) et du secteur secondaire (transformation, production de biens...).

Au titre de la rentrée universitaire 2018-2019, les titulaires du baccalauréat souhaitant, poursuivre leurs études dans un Institut des Sciences et Techniques Appliquées, doivent postuler à une préinscription de leur choix.

D'autres formations sont également proposées .Il s'agit de licences basées sur des approches par compétences et d'autres professionnalisantes (**voir annexe 05**).

L'inscription définitive dans un Institut des Sciences et Techniques Appliquées ou en licences sus-citées, est subordonnée à l'acceptation, suite à un **entretien**.

**L'annexe 04**(pages 43 à 48) et **L'annexe 05** (pages 49 à 54) mentionnent dans leurs colonnes, les règles générales, applicables en matière de préinscription et d'orientation, dans les instituts des Sciences et Techniques Appliquées et autres offres de formation, en licence.

- Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou des filières de formation dispensées dans les instituts des Sciences et Techniques Appliquées,



Colonne 2 : Domaines de formation,  
Colonne 3 : Filières de formation,  
Colonne 4 : Licences professionnalisantes,  
Colonne 5 : Etablissements de formation assurant les formations,  
Colonne 6 : Précision du caractère national de recrutement, dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées,  
Colonne 7 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux formations,  
Colonne 8 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

## 1.6 Préinscription et orientation dans les écoles supérieures

Au titre de la rentrée universitaire 2018-2019, les titulaires du baccalauréat souhaitant poursuivre leurs études dans une école supérieure doivent :

- Postuler à une préinscription dans une classe préparatoire,
- Être sélectionnés parmi les candidats aux classes préparatoires;

Au terme de l'opération d'orientation, le bachelier peut être affecté dans une classe préparatoire de son choix, en fonction des capacités d'accueil.

**Après la validation des deux années d'étude dans les classes préparatoires, l'accès au second cycle des écoles supérieures est conditionné par la réussite, au concours, dont les modalités seront fixées par voie réglementaire.**

Les classes préparatoires sont rattachées à sept domaines différents (ST, SEGC, SNV, MI, SHS, DSP et AUMV) :

**A- Les classes préparatoires en Sciences et Technologie (CP-ST)** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Polytechnique d'Alger
- École Nationale Polytechnique d'Oran
- École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine
- École Nationale Supérieure des Travaux Publics d'Alger
- École Nationale Supérieure de l'Hydraulique de Blida
- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie d'Annaba
- École Supérieure des Technologies Industrielles d'Annaba
- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen
- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran
- École Nationale Supérieure de Technologie d'Alger
- École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger

**B- Les classes préparatoires en Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (CP-SEGC)** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École des Hautes Etudes Commerciales de Koléa
- École Supérieure de Commerce de Koléa
- École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée de Koléa
- École Supérieure des Sciences de Gestion d'Annaba
- École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine
- École Supérieure de Management de Tlemcen
- École Supérieure d'Economie d'Oran

**C- Les classes préparatoires en Sciences de la Nature et de la Vie (CP-SNV)** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure d'Agronomie d'El Harrach.
- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger
- École Supérieure Agronomique de Mostaganem
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine



- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger (pour les spécialités « Aquaculture » et « Halieutique » de la filière hydrobiologie marine et continentale)
- École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran

**D- Les classes préparatoires en Informatique (CP-MI)** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure d'Informatique d'Alger
- École Supérieure d'Informatique de Sidi Bel Abbès

**E- Les classes préparatoires intégrées « spécifiques »** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger
- École Nationale Supérieure de Journalisme et des sciences de l'information d'Alger
- École Nationale Supérieure des Sciences Politiques d'Alger

**L'annexe 06** (pages 55 à 59) mentionne dans ses colonnes, les règles générales, applicables en matière de préinscription et d'orientation, dans les classes préparatoires.

Colonne 1 : Code d'identification de la classe préparatoire,

Colonne 2 : Classe préparatoire au sein des écoles,

Colonne 3 : Écoles nationales supérieures relevant de chaque type de classe préparatoire,

Colonne 4 : Précision du caractère national de chacune des classes préparatoires,

Colonne 5 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées, par priorité, ouvrant droit à l'accès aux classes préparatoires,

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux classes préparatoires.

### 1.7 Préinscription et orientation dans les Écoles Normales Supérieures

Les écoles normales supérieures offrent au bachelier, des parcours dédiés à la formation des formateurs, au profit du secteur de l'éducation nationale, pour les trois paliers : primaire (Professeur de l'École Primaire), moyen (Professeur de l'Enseignement Moyen) et secondaire (Professeur de l'Enseignement Secondaire).

Les places pédagogiques disponibles dans les écoles normales supérieures sont fixées annuellement, par palier, par filière et par wilaya, selon les besoins exprimés par le secteur de l'Éducation Nationale.

L'inscription définitive dans ces écoles normales supérieures est subordonnée au résultat d'un entretien et **de la condition d'âge fixée au plus à 24 ans au 31.12.2018 (pour les deux sexes). Le candidat retenu pour une formation, dans ces écoles, est tenu de signer un contrat d'engagement avec le secteur de l'Éducation Nationale, pour son affectation future à l'issue de sa formation.**

**L'annexe 07** (pages 60 à 68) mentionne dans ses colonnes, les règles générales, applicables en matière de préinscription et d'orientation, dans les écoles normales supérieures.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation,

Colonne 2 : Intitulé des filières de formation,

Colonne 3 : École normale supérieure assurant la filière de formation,

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques relevant de chacune des écoles normales supérieures,

Colonne 5 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux filières de formation,

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les écoles normales supérieures.

### 1.8 Préinscription et orientation dans les filières des sciences médicales

**L'annexe 08** (pages 69 à 71) mentionne dans ses colonnes, les règles générales, applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les filières des sciences médicales.



Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation,  
Colonne 2 : Intitulé des filières de formation,  
Colonne 3 : Établissements d'enseignement et de formation supérieurs assurant la filière de formation,  
Colonne 4 : Circonscriptions géographiques relevant de chacun des établissements d'enseignement et de formation supérieurs,  
Colonne 5 : Séries de baccalauréat ouvrant droit à l'accès aux filières de formation,  
Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne précise le mode de participation au classement, en vue de la préinscription aux filières de formation.

### 1.9 Préinscription et orientation dans les Sciences vétérinaires

L'annexe 09 (pages 72 à 74) mentionne, dans ses colonnes, les règles générales applicables, en matière de préinscription et d'orientation dans les Sciences vétérinaires.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation,  
Colonne 2 : Intitulé des filières de formation,  
Colonne 3 : Universités, l'Ecole nationale supérieure ou les Instituts assurant la filière de formation,  
Colonne 4 : Précision du caractère national de chaque établissement,  
Colonne 5 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès à la filière de formation,  
Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les établissements.

### 1.10- Inscription des titulaires du baccalauréat spécifique

L'annexe 10 (pages 75 à 76) concerne le baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama). L'annexe 10 permet au titulaire du baccalauréat spécifique de positionner la série de son baccalauréat par rapport aux autres séries de baccalauréats délivrés par le Ministère de l'Education Nationale.

Une fois l'équivalence établie, l'annexe 10 de la présente circulaire fournit les informations nécessaires ainsi que les possibilités d'inscription dans les établissements universitaires ainsi que les conditions d'accès.

### 1.11- Inscription des titulaires du baccalauréat dans les établissements hors MESRS

L'annexe 11 (pages 77 à 82) fait état des possibilités d'inscription dans des établissements sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, mais relevant d'autres secteurs ministériels. Cette dernière donne pour ces différents secteurs les informations suivantes :

- les établissements sous tutelle,
- les formations dispensées,
- les conditions d'accès,
- les sites web de ces établissements, pour plus d'informations.

Pour les établissements de formation supérieure relevant du Ministère de la Défense Nationale, la liste des établissements concernés ainsi que les conditions d'accès sont disponibles sur le site web de ce ministère. ([www.mdn.dz](http://www.mdn.dz))

L'annexe 12 (page 83) fait état des codes des wilayas.

L'annexe 13 (pages 84) présente le réseau des établissements universitaires.

## 2. Modalités de préinscription et d'orientation

### 2.1 Préinscription

En utilisant le N° d'inscription et le code du Bac, notifiés dans le relevé des notes obtenues au baccalauréat, le candidat peut avoir accès, par le biais du site internet dédié, à une liste des filières autorisées, correspondant à ses résultats.

Parmi les filières possibles, il doit faire figurer dans sa fiche de vœux, par ordre décroissant de priorité, quatre (4) choix possibles, parmi les domaines de formation : Licences, filières à Recrutement National, master à cursus intégré de licence, classes préparatoires, Institut des Sciences et Techniques Appliquées,





filières dans les Écoles Normales Supérieures, filières dans les sciences médicales et dans les sciences vétérinaires.

**Important : Dans sa fiche de vœux, le titulaire du baccalauréat doit mentionner au moins, dans un de ses quatre (04) choix, une filière de formation de type Licence dispensée dans un établissement universitaire.**

Pour rappel, la fiche de vœux est transmise, **exclusivement par voie électronique**, à travers le site Internet dédié.

**Les préinscriptions, en ligne, sont obligatoires pour tous les bacheliers. Tout bachelier n'ayant pas accompli et finalisé sa préinscription, en ligne, dans les délais impartis, perdra toute possibilité de s'inscrire dans une filière de son choix.**

En cas d'absence à l'entretien obligatoire pour certaines filières, le candidat est considéré comme ajourné. Il doit, alors, suivre la procédure prévue à cet effet, comme indiquée dans le paragraphe 2.2.

## 2.2 Traitement informatique

Le traitement national informatisé prendra en charge toutes les fiches de vœux des nouveaux bacheliers, saisies et transmises, en ligne. Sur la base de la combinaison des quatre paramètres de préinscription et d'orientation, ce traitement conduit à satisfaire chacun des nouveaux bacheliers dans l'un de ses quatre (04) choix.

Les résultats du traitement national informatisé sont mis à la disposition des bacheliers sur les sites Internet dédiés, selon le calendrier ci-dessous (Point N°5).

En consultant le même site, le bachelier prendra connaissance de son affectation. Il devra alors, selon le cas:

- a. Confirmer son affectation et se présenter à son établissement, selon le calendrier arrêté et le rendez-vous notifié, pour procéder à son inscription définitive.
- b. Être soumis à un entretien auquel il doit, alors, se présenter dès l'annonce des résultats d'affectation et selon le calendrier arrêté. Le candidat se présente à une entrevue pour les Écoles Normales Supérieures (ENS), pour le domaine Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), pour les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA), pour quelques parcours de licences ainsi que les Licences IMAMA et IRCHAD telles que spécifiées dans les conditions complémentaires et stipulées dans les annexes. Dans le cas d'un échec au test, il est permis à ce candidat de procéder, une seconde fois, à une nouvelle orientation, selon le même dispositif, en tenant compte des moyennes minimales d'accès et ce, conformément au calendrier.
- c. Dans le cas particulier où aucun de ses quatre (04) choix n'a pu être satisfait, il est proposé au concerné une deuxième opération de préinscription, similaire à la première, lui permettant de procéder à la sélection d'un domaine ou d'une filière de formation, selon le même dispositif, conformément au calendrier, et aux places pédagogiques disponibles et aux moyennes minimales d'accès.
- d. Le candidat ayant obtenu son quatrième (4<sup>ème</sup>) choix peut, s'il le désire, procéder à une nouvelle orientation selon le même dispositif, conformément au calendrier, aux places pédagogiques disponibles et aux moyennes minimales d'accès.

**Il y a lieu de préciser que pour cette dernière situation, soit(d), le candidat perd automatiquement son affectation initiale.**

Une fois que l'affectation devient définitive, le candidat procède, éventuellement, à une demande d'hébergement. Il se présente, alors, à l'établissement d'affectation, pour déposer son dossier d'inscription, s'acquitter de ses droits d'inscription, retirer les documents liés à l'inscription définitive pédagogique et les œuvres universitaires. Il prendra connaissance de la programmation des enseignements, selon le calendrier proposé.

## 3. Circonscriptions géographiques d'inscription

**Le rattachement des circonscriptions géographiques d'inscription des nouveaux bacheliers, dans les domaines de formation et filières de formation, tel que défini dans les annexes correspondantes, peut**



être modifié pour garantir une meilleure affectation des nouveaux bacheliers, dans les établissements d'enseignement supérieur, offrant plus de capacités d'accueil, d'encadrement et d'hébergement. En particulier, pour les filières dont la moyenne d'accès est nationale, en l'occurrence pour les sciences médicales, les Écoles Normales Supérieures (ENS), les STAPS, les Sciences Politiques, l'Architecture et les Sciences Vétérinaires, le bachelier peut être affecté dans tout établissement d'enseignement supérieur du territoire national, en fonction des capacités d'accueil.

#### 4. Cas particuliers

En dehors de l'ensemble des cas sus-cités, une circulaire additive complétant et définissant tous les cas particuliers sera publiée. Elle décrit, également, le dispositif et précisera le calendrier. Cette circulaire rappellera les situations pour lesquelles le chef d'établissement universitaire est habilité à proposer un redéploiement interne ou externe d'étudiants, en concertation avec les conférences régionales des universités, notamment, celles liées à un effectif réduit d'étudiants affectés dans une filière donnée, dans le respect des conditions d'accès.

#### 5. Calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives

Le calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2018-2019, est fixé comme suit :

<b>- Portes ouvertes au niveau des établissements d'enseignement supérieur du 24 au 30 juillet 2018</b>	
<b>- Phase 1 : Exploitation des résultats du baccalauréat et détermination des moyennes nationales minimales pour participer au classement dans certaines filières : du 24 au 26 juillet 2018</b>	
- La période des préinscriptions est fixée :	du 26 au 28 juillet 2018
- La période de confirmation des préinscriptions est fixée :	du 29 au 30 juillet 2018
- La période de traitement des vœux	du 31 juillet au 07 août 2018
- La proclamation des résultats des affectations	le 07 août 2018 au soir
<b>-Phase 2 : Confirmation ou Réorientation ou Tests et Entretiens pour les filières concernées</b>	
- La période des confirmations ou des réorientations ou des tests et entretiens pour les filières concernées	du 08 au 12 août 2018
- L'ouverture du portail « hébergement »	du 08 au 15 août 2018
- 2 <sup>ème</sup> traitement : cas d'échecs aux tests et entretiens et demandes de réorientations	du 13 au 16 août 2018 au matin
- La proclamation des résultats des affectations	16 août 2018
<b>-Phase 3 : Inscriptions définitives</b>	
- Les inscriptions définitives + dossiers œuvres universitaires	du 02 au 06 septembre 2018
<b>-Phase 4 : Traitement des cas particuliers par les Établissements de l'Enseignement Supérieur (sous contrôle PROGRES)</b>	
- Les cas exceptionnels - La réouverture du portail hébergement + Bourse + Transport	du 02 au 16 septembre 2018

La date limite du **16 septembre 2018** clôture, définitivement, les inscriptions au titre de l'année universitaire 2018-2019.





## 6. Bac avec mention « Excellent » et « Très Bien »

### 6.1 Les titulaires du baccalauréat obtenu avec mention « Excellent »

Le titulaire du baccalauréat, obtenu avec mention «Excellent», remplit, en ligne, une fiche de vœux en mentionnant deux (02) choix parmi les domaines ou filières proposés, dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat. Il sera satisfait dans l'un de ses choix.

### 6.2 Les titulaires du baccalauréat obtenu avec mention « Très Bien »

Le titulaire du baccalauréat, obtenu avec mention «Très Bien» remplit, en ligne, une fiche de vœux en mentionnant trois (03) choix parmi les domaines ou filières proposés, dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat. Il sera satisfait dans l'un de ses choix.

## 7. Les titulaires d'un diplôme étranger, obtenu en 2018

Les titulaires d'un diplôme de baccalauréat étranger, obtenu en 2018, doivent avant, toute inscription dans un établissement universitaire, procéder à une demande d'équivalence de leur diplôme.

La demande de l'équivalence se fait via une application dédiée à cet effet :  
(<https://equiv.mesrs.dz:8080/ext-equiv>).

Le dossier de demande d'équivalence comprend les documents suivants :

- Copie du diplôme du baccalauréat
- Copie du relevé de notes du baccalauréat
- Copie de la pièce d'identité
- Fiche de renseignements à remplir en ligne



Lors du dépôt de la demande d'équivalence, le bachelier titulaire d'un baccalauréat étranger doit indiquer, impérativement, dans la fiche de renseignements, l'établissement et la filière souhaités.

Le bachelier peut, toutefois ; se présenter, au niveau du bureau des équivalences (M.E.S.R.S. au 11, Chemin KHELOUFI Mohand–Ben Aknoun – Alger), pour déposer le dossier de demande d'équivalence tel qu'indiqué ci-dessus et retirer l'original de son équivalence. Il devra se munir de tous les documents originaux ci-dessus énumérés.

Toutefois, une copie de l'équivalence peut lui être transmise, par mail, à sa demande.

### Important :

Les titulaires d'un baccalauréat étranger ne sont pas soumis à la procédure de préinscription et d'orientation en ligne, mais doivent répondre aux conditions d'accès pour chaque filière, comme stipulées dans la présente circulaire et aux **moyennes minimales, consultables sur les sites internet dédiés. Le candidat procède, en ligne, à une demande d'affectation dans un établissement de son choix. Une réponse lui sera notifiée par le même canal.**

Le bachelier muni de son diplôme original accompagné de son équivalence peut se rapprocher alors de l'établissement de son choix pour une inscription définitive selon le calendrier établi.

Afin de confirmer le niveau requis en langues étrangères pour l'inscription dans les filières à Recrutement National, les filières des sciences médicales et vétérinaires et les filières dispensées par les écoles supérieures, un test de langue étrangère sera organisé par l'établissement d'accueil.

En cas d'échec au test, il est proposé au candidat un autre choix et ce, par le biais de la même plateforme.

## 8. Les titulaires d'un baccalauréat antérieur à 2018

- Consulter la circulaire additive relative au traitement des cas particuliers.

**Les dates limites d'inscription dans les établissements universitaires sont fixées au dimanche 16 septembre 2018.**

**Remarque : Les titulaires de plusieurs baccalauréats ne peuvent bénéficier que d'une seule inscription.**

**Instructions :**

Il est demandé aux chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs ainsi qu'aux directeurs des œuvres universitaires de prendre, chacun en ce qui le concerne, toutes les dispositions utiles, en vue d'assurer la plus large diffusion, en direction des nouveaux bacheliers et de leurs parents, du contenu de la présente circulaire et de toutes informations relatives aux cursus de formations supérieures, des diplômes les sanctionnant et des conditions d'accès aux œuvres universitaires.

Par ailleurs, il est recommandé d'informer tous les concernés que la présente circulaire est disponible au format numérique et interactif, accompagnée du guide du nouveau bachelier, téléchargeables via les sites internet dédiés.

J'attache la plus grande importance à la diffusion et à l'application rigoureuse des dispositions de la présente circulaire.

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique**

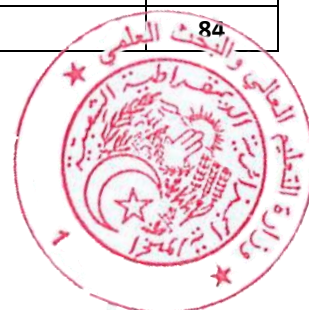


# Sommaire des annexes

Tableaux	Domaines et filières de Formation	Pages
<b>Annexe 01 : Points de Formation et conditions pédagogiques d'inscription en licence</b>		<b>12</b>
I	Sciences et Technologies	14
II	Sciences de la Matière	15
III	Mathématiques et Informatique	16
IV	Sciences de la Nature et de la Vie	18
V	Sciences de la Terre et de l'Univers	19
VI	Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales	20
VII	Droit et Sciences Politiques	21
VIII	Lettres et Langues Etrangères	23
IX	Sciences Humaines et Sociales	26
X	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	29
XI	Arts	29
XII	Langue et littérature Arabes	30
XIII	Langue et Culture Amazighes	31
XIV	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	31
<b>Annexe 02 : Domaines ou filières de formation à Recrutement National</b>		<b>32</b>
I	Sciences et Technologies	33
II	Sciences de la Matière	36
III	Mathématiques et Informatique	37
IV	Sciences de la Nature et de la Vie	38
V	Sciences de la Terre et de l'Univers	38
VI	Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales	39
VII	Sciences Humaines et Sociales	39
VIII	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	40
IX	Droit et Sciences politiques	40
<b>Annexe 03 : Masters à Cours Intégré de Licence(MCIL)</b>		<b>41</b>
<b>Annexe 04 : Instituts des Sciences et Techniques Appliquées(ISTA)</b>		<b>43</b>
<b>Annexe 05 :Autres Offres de Formation en licence</b>		<b>49</b>
<b>Annexe 06 : Classes préparatoires</b>		<b>55</b>
<b>Annexe 07 : Écoles normales supérieures</b>		<b>60</b>
<b>Annexe 08 : Sciences médicales</b>		<b>69</b>
<b>Annexe 09 : Sciences vétérinaires</b>		<b>72</b>
<b>Annexe 10 : Baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama)</b>		<b>75</b>
<b>Annexe 11 : Tutelle pédagogique, Établissements Hors Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique</b>		<b>77</b>
<b>Annexe 12 : Code des Wilayas</b>		<b>83</b>
<b>Annexe 13 : Réseau des établissements universitaires</b>		<b>84</b>

**NB : Codification des domaines et filières :**

- spécification du domaine : D + deux chiffres, exemple : D01, D11, D12
- spécification de la filière : codification à trois chiffres, exemple : 012, 082, 093



# ANNEXE 01

## Points de formation Et conditions pédagogiques d'inscription en licence



## DOMAINES DE FORMATION

Codes	Domaines de Formation
D01	Sciences et Technologies
D02	Sciences de la Matière
D03	Mathématiques et Informatique
D04	Sciences de la Nature et de la Vie
D05	Sciences de la Terre et de l'Univers
D06	Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales
D07	Droit et Sciences Politiques
D08	Lettres et Langues Etrangères
D09	Sciences Humaines et Sociales
D10	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
D11	Arts
D12	Langue et littérature Arabes
D13	Langue et Culture Amazighes
D14	Architecture, urbanisme et métiers de la ville




I. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES ET TECHNOLOGIES : D01

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
011	Sciences et Technologies(*)	- Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - Univ. Mascara	03 17 26 47 11 04 05 12 21 39 40 41 01 08,37 14 20 27 38 45 29	Priorité 01 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques  Priorité 02 : . Sciences Expérimentales	<p>Le classement se fait sur la base de la Moyenne générale obtenue au baccalauréat.</p> <p>Conditions complémentaires:</p> <p>Pour participer au classement, la note de la matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques ou</li> <li>- Physique ou</li> <li>- Génie Civil ou</li> <li>- Génie Mécanique ou</li> <li>- Génie des Procédés ou</li> <li>- Génie Electrique</li> </ul> <p>obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
012	Sciences et Technologies(*)	- Univ. Bouira - Univ. M'Sila - Univ. Constantine 3(Génie des Procédés) - Univ. Béjaïa - Univ. Sétif 1 - Univ. Jijel - C. Univ. Mila - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran1 - Univ. Tlemcen - C. Univ. Ain Temouchent - C. Univ. El Bayadh	10 28 25 06 19 18 43 22 31 13 46 32		
013	Sciences et Technologies(*)	- Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Biskra	25 23, 36 24 30,33 07		
014	Sciences et Technologies(*)	-USTHB -Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - C. Univ. Tipaza - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Chlef - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Maghnia	16 09 35 42 15 34 02 44 13		
015	Sciences et Technologies(*)	-USTO (Oran) -C. Univ. Relizane	31 48		





## II. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES DE LA MATIERE : D02

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
021	Sciences de la Matière	- Univ. Laghouat	03	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	<p><b>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</b></p> <p><b>Conditions complémentaires :</b> <b>Pour participer au classement, la note de Physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</b></p>
		- Univ. Béjaïa	06		
- Univ. Djelfa	17				
- Univ. Médéa	26				
- C. Univ. Tamanghasset	11				
- Univ. Oum El Bouaghi	04				
- Univ. Batna 1	05				
- Univ. Biskra	07				
- Univ. Tebessa	12				
- Univ. Skikda	21				
- Univ. El Oued	39				
- Univ. Khenchela	40				
- Univ. Souk Ahras	41				
- Univ. Adrar	01				
- Univ. Bechar	08,37				
- Univ. Tlemcen	13				
- Univ. Tiaret (+ A. Sougheur)	14				
- Univ. Saida	20, 32,45				
- Univ. Mostaganem	27				
- Univ. Mascara	29				
- USTO (Oran)	31				
- C. Univ. Tissemsilt	38				
- C. Univ. Relizane	48				
- C. Univ. Ain Témouchent	46				
- Univ. Bouira	10				
022	Sciences de la Matière	- Univ. Bordj Bou Arreridj	34		
		- Univ. Jijel	18		
		- Univ. Guelma	24		
		- Univ. Sétif 1	19		
		- Univ. Constantine 1	25,43		
		- Univ. Annaba	23		
		- Univ. El Tarf	36		
		- Univ. Ouargla	30, 33		
		- Univ. Sidi Bel Abbès	22		
		- Univ. Oran 1	31		
		- Univ. Khemis Miliana	44		
023	Sciences de la Matière	- Univ. Blida 1	09, 42		
		- Univ. Boumerdes	35		
		- Univ. Tizi Ouzou	15		
		- Univ. Alger 1	16		
		- Univ M'Sila	28		
		- Univ. Chlef	02,44		
		- Univ. Ghardaïa	47		

### III. DOMAINE DE FORMATION MATHÉMATIQUES INFORMATIQUE : D03

Code	Filière de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription		
031	Mathématiques	- Univ. Béjaïa	06	<p><b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02 :</b> . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20</p>		
		- Univ. Blida 1	09, 42				
- Univ. Djelfa	17						
- Univ. Médéa	26						
- C. Univ. Tamanghasset	11						
- Univ. Oum El Bouaghi	04						
- Univ. Batna 2	05						
- Univ. Biskra	07						
- Univ. Tebessa	12						
- Univ. Jijel	18						
- Univ. Annaba	23,25						
- Univ. El Oued	39						
- Univ. Khenchela	40						
- Univ. Souk Ahras	41						
- C. Univ. Mila	43						
- Univ. Adrar	01						
- Univ. Bechar	08						
- Univ. Tlemcen	13						
- Univ. Tiaret	14,38						
- Univ. Saida	20,32						
- Univ. Mostaganem	27						
- Univ. Mascara	29						
- USTO (Oran)	31						
- C. Univ. Tindouf	37						
- C. Univ. Naama	45						
- C. Univ. Relizane	48						
- Univ. Sidi Bel Abbès	22						
032	Mathématiques	- Univ. Guelma	24				
		- Univ. Sétif 1	19				
		- Univ. Ouargla	30				
		- Univ. Oran 1	31				
		- C. Univ. Ain Témouchent	46				
		- Univ. Alger 1	16				
		- Univ. Bouira	10				
- Univ. Khemis Miliana	44						
033	Mathématiques	- Univ. Tizi Ouzou	15				
		- Univ. Boumerdes	16,33,35				
		- Univ. Ghardaïa	47				
		- Univ. Laghouat	03				
		- Univ. Skikda	21				
		- Univ. M'Sila	28				
		- Univ. El Tarf	36				
		- Univ. Chlef	02,44				
- Univ. Bordj Bou Arréridj	34						



DOMAINE DE FORMATION MATHEMATIQUES INFORMATIQUE : D03

Code	Filière de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
034	Informatique	- Univ. Béjaïa	06		
		- Univ. Blida 1	09, 42		
		- Univ. Djelfa	17		
		- Univ. Médéa	26		
		- C. Univ. Tamanghasset	11		
		- Univ. Oum El Bouaghi	04		
		- Univ. Batna 2	05		
		- Univ. Biskra	07		
		- Univ. Tebessa	12		
		- Univ. Jijel	18		
		- Univ. Annaba	23,25		
		- Univ. El Oued	39		
		- Univ. Khenchela	40		
		- Univ. Souk Ahras	41		
		- C. Univ. Mila	43		
		- Univ. Adrar	01		
		- Univ. Bechar	08		
		- Univ. Tlemcen	13		
		- Univ. Tiaret	14,38		
		- Univ. Saida	20,32		
- Univ. Mostaganem	27				
- Univ. Mascara	29				
- USTO (Oran)	31				
- C. Univ. Tindouf	37				
- C. Univ. Naama	45				
- C. Univ. Relizane	48				
- Univ. Sidi Bel Abbès	22				
035	Informatique	- Univ. Guelma	24	<p><b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02 :</b> . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20</p>
		- Univ. Sétif 1	19		
		- Univ. Ouargla	30		
		- Univ. Oran 1	31		
		- C. Univ. Ain Témouchent	46		
		- Univ. Alger 1	16		
		- Univ. Bouira	10		
- Univ. Khemis Miliana	44				
036	Informatique	- Univ. Tizi Ouzou	15		
		- Univ. Boumerdes	16, 33,35		
		- Univ. Ghardaïa	47		
		- Univ. Laghouat	03		
		- Univ. Skikda	21		
		- Univ. M'Sila	28		
		-Univ. El Tarf	36		
- Univ. Chlef	02,44				
- Univ. Bordj Bou Arréridj	34				



IV. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE : D04

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
041	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Bouira - Univ. Alger 1 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1(Sciences Agronomiques) - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Constantine 1 - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saïda - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - C. Univ Tissemsilt - C. Univ. Naama	03 06 10 16 17 26 11 04 05 07 12 18 23 39 40 41 25,43 01 08,37 13 14 20,32 27 31 38 45	<b>Priorité 01 :</b> .Sciences Expérimentales  <b>Priorité 02:</b> . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
042	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - Univ. Skikda - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Sétif 1 - Univ. El Tarf - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Mila - C. Univ. Ain Témouchent - USTHB	44 47 21 34 19 36 29 31 32 43 46 16	<b>Priorité 03 :</b> . Techniques Mathématiques	
043	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 2(Sciences Biologiques) - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Chlef - C. Univ. Relizane - Univ. Blida 1	15 05 24 28 30 02,44 48 09, 16, 42		
044	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Boumerdes - Univ. Sidi Bel Abbes	16, 35,33 22		




V. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS : D05

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
511	Géologie	- Univ. Tizi Ouzou - USTHB - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Tamanghasset  - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba  - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C.Univ. Tindouf	09,15,34,35 16,33,47 03,17,26,42,44 11  04 05,07,28,39 12,40,41 18,21,43 06,10,19 23,25,36  13,22,45,46 14,38 29,48 20,27,31,32 01,08,37	<b>Priorité 01 :</b> .Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
512	Géologie	- Univ. Guelma  - Univ. Chlef	21,24  02,44	<b>Priorité 02:</b> . Mathématiques	
513	Géologie	-Univ. Constantine 1  - Univ. Ouargla	21,23,25  07,30,47	<b>Priorité 03:</b> . Techniques Mathématiques	
521	Géographie et Aménagement du Territoire	- USTHB - Univ. Djelfa  - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba  - Univ. Oran 2	09,10,11,15,16,33,35,42 03,17,26,44,47  12,40,41 06,19 23,36  01,02,08,13,14,20,22,27, 29,31,32,37,38,45,46,48		
522	Géographie et Aménagement du Territoire	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Constantine 1	04 05,07,28,30,39 18,21,23,24,25,34,43		




VI. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET COMMERCIALES : D06

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
611	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Tizi Ouzou</li> <li>- Univ. Bordj Bou Arreridj</li> <li>- Univ. M'Sila</li> <li>- Univ. Bouira</li> <li>- Univ. Alger 3</li> <li>- Univ. Djelfa</li> <li>- Univ. Médéa</li> <li>- C. Univ. Tamanghasset</li> <li>- C. Univ. Illizi</li> <li>- Univ. Oum El Bouaghi</li> <li>- Univ. Batna 1</li> <li>- Univ. Tebessa</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. El Tarf</li> <li>- Univ. El Oued</li> <li>- Univ. Khenchela</li> <li>- Univ. Souk Ahras</li> <li>- Univ. Adrar</li> <li>- Univ. Béchar</li> <li>- Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala)</li> <li>- Univ. Saida</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- Univ. Mascara</li> <li>- Univ. Oran 2</li> <li>- C. Univ. Tindouf</li> <li>- C. Univ. Tissemsilt</li> <li>- C. Univ. Relizane</li> <li>- C. Univ. Aflou</li> <li>- Univ. Constantine 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15</li> <li>34</li> <li>28</li> <li>10</li> <li>16</li> <li>17</li> <li>26</li> <li>11</li> <li>33</li> <li>04</li> <li>05</li> <li>12</li> <li>23</li> <li>36</li> <li>39</li> <li>40</li> <li>41</li> <li>01</li> <li>08</li> <li>14</li> <li>20, 45</li> <li>27</li> <li>29</li> <li>31</li> <li>37</li> <li>38</li> <li>48</li> <li>03</li> <li>25, 43</li> </ul>	<p><b>Priorité 01 :</b> . Gestion et Economie</p> <p><b>Priorité 02:</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03 :</b> .Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.</p> 
612	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Ghardaia</li> <li>- Univ. Ouargla</li> <li>- Univ. Biskra</li> <li>- Univ. Laghouat</li> <li>- Univ. Béjaïa</li> <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Skikda</li> <li>- Univ. Jijel</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Sidi bel Abbas</li> <li>- C. Univ. Tipaza</li> <li>- C. Univ. El Bayadh</li> <li>- C. Univ. Ain Témouchent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>47</li> <li>30</li> <li>07</li> <li>03</li> <li>06</li> <li>19</li> <li>21</li> <li>18</li> <li>13</li> <li>22</li> <li>16,42</li> <li>32</li> <li>46</li> </ul>		
613	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Blida 2</li> <li>- Univ. Guelma</li> <li>- C. Univ. Barika</li> <li>- Univ. Chlef</li> <li>- C. Univ. Maghnia</li> <li>-Univ. Sci Islamiques E.A.K</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>09,16</li> <li>24</li> <li>05</li> <li>02,44</li> <li>13</li> <li>25, 43</li> </ul>		
614	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Boumerdes</li> <li>- C. Univ. Mila</li> <li>- Univ. Khemis Miliana</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16,35</li> <li>43</li> <li>44</li> </ul>		



VII. DOMAINE DE FORMATION DROIT et SCIENCES POLITIQUES : D07

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
711	Droit	- Univ Béjaïa - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Chlef - C. Univ.Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Constantine 1 - Univ. Batna 1 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. Guelma - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Sougheur + A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. M'Sila - C. Univ. Tipaza	06 17 35 02,44 11 04 25,43 05 12 18 21 24 23 36 39 40 41 01 08 13 14  20 27 29 31 37 38 45 48 22 28 16,42	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> <li>. Gestion et Economie</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 03 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
712	Droit	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Blida 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Médéa - Univ. Sétif 2 - C. Univ. Barika - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Aflou - C. Univ. Ain Témouchent	15 09,16,44 34 26 19 05 32 03 46		
713	Droit	- Univ. Alger 1 - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Ghardaïa - Univ. Laghouat - C. Univ. Maghnia - Univ. Bouira - C. Univ. Illizi	16 44 30 07 47 03 13 10 33		

VII. DOMAINE DE FORMATION DROIT et SCIENCES POLITIQUES : D07(suite)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
721	Sciences Politiques	- Univ. Laghouat - Univ. Blida 2 - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Oran 2	03 09,26,33,42,44 16, 35 17 05 07 12 06,19, 34 23,36 28 13,46 14 20,32,45 31,37, 38	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> <li>. Gestion et Economie</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul> <p><b>Priorité 03 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul>	<p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018</p>
722	Sciences Politiques	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ghardaia - Univ. Mascara - C. Univ. Relizane - Univ. Adrar - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Bechar - Univ. El Oued - Univ. Skikda - Univ. Constantine 3 - Univ. Sidi Bel Abbes	10,15 47 29 48 01 11 08 39 21 04,18,25,41,43, 40 22		
723	Sciences Politiques	- Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Mostaganem	24 30 02, 27		



VIII. DOMAINE DE FORMATION LETTRES ET LANGUES ETRANGERES : D08

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
811	Langue Allemande	- Univ. Alger 2 - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 2	03,06,09,10,11,15,16,17,26,33,35,42,44,47 04,05,07,08,12,13,22,24,28,30,34,36,39,40,41,43 01,02,14,18,19,20,21,23,25,27,29,31,32,37,38,45,46,48	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'Allemand obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
821	Langue anglaise	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Boumerdes - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Tamanghasset  - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Tarf  - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila  - Univ. Adrar - Univ. Chlef - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane	03 06,19 09,42 16, 33 17 26 35 44 47 11  04 05 07,30 12 18 23 36  24 28 39 40 41 43  01 02 08,37 13 22 14,38 20,32 29 31 45 48	<b>Priorité 01 :</b> . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Lettres et Philosophie  <b>Priorité 03 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'anglais obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
822	Langue anglaise	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Skikda - Univ. Constantine 1 - Univ. Mostaganem - C. Univ. Ain Temouchent	15,34 21 23,25 27,38 46		
823	Langue anglaise	- Univ. Sétif 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Ouargla - C. Univ. Barika	06,19 10,34 30 05		



VIII. DOMAINE DE FORMATION LETTRES ET LANGUES ETRANGERES : D08 (Suite)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
831	Langue Espagnole	- Univ. Alger 2 - Univ. Laghouat - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Oran 2	06,09,10,11,12,15,16,25,26,30,33,35,42,44 03,17,28,39,40,47 01,08,13,20,22,45,46 02,18,19,27,34,48 04,05,07,14,21,23,24,29,31,32,36,37,38,41,43	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de l'Espagnol obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
841	Langue française	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Bouira - Univ. Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane	03,47 06 09,42,44 10 16,33 17 35 11 04 05 07,30 12 18,21 23,25,36 24 39 40 41 43 01 08,37 13 14 20,32 27 29 38 45 48	<b>Priorité 01 :</b> . Langues Etrangères <b>Priorité 02 :</b> . Lettres et Philosophie <b>Priorité 03 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de français obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
842	Langue française	- Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - Univ. Sétif 2 - Univ. Skikda - Univ. Constantine 1 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran 2 - C. Univ. Aflou	26 44 47 19 21 23,25 34 22 31 03		
843	Langue française	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ouargla - Univ. M'Sila - Univ. El Tarf - C. Univ. Barika - Univ. Chlef - C. Univ. Ain Témouchent	09,15,34 07,30,47 28 36 05 02,44 46		



VIII. DOMAINE DE FORMATION LETTRES ET LANGUES ETRANGERES : D08 (Suite)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
851	Langue Italienne	- Univ. Blida 2  - Univ. Alger 2  - Univ. Annaba	01,08,09,13,14,15,20,22,27,29,31,32,37,38,42,44,45,46,48  02,03,06,10,11,16,17,26,33,35,47  04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,28,30,34,36,39,40,41,43	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de l'italien obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
861	Langue Turque	- Univ. Alger 2  - Univ. Sci. Islamiques EAK	01,02,03,06,08,09,10,11,13,14,15,16,17,20,22,26,27,29,31,32,33,35,37,38,42,44,45,46,47,48  04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,28,30,34,36,39,40,41,43	<b>Priorité 01 :</b> . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Lettres et Philosophie  <b>Priorité 03 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
871	Langue Russe	- Univ. Alger 2  - Univ. Oran 2	03,04,05,06,07,09,10,11,12,15,16,17,18,19,21,24,28,33,34,35,36,40,41,42,43,47  01,02,08,13,14,20,22,23,25,26,27,29,30,31,32,37,38,39,44,45,46,48		



IX. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : D09

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
911	Sciences Humaines **	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - C. Univ. Tamanghasset - C. Univ. Tipaza - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret(+ A. Ksar Challala) - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Relizane	03 06 09, 44 17 11 16,42 04 05 07 12 21 23, 36 24 39 40 41 01 08,37 14,38 27 29 31 32 48	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
912	Sciences Humaines**	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 2 - Univ. Médéa - Univ. Ghardaia - C. Univ. Aflou - C.Univ. Barika - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef	15,35 16,33 26 47 03 05 18,21 25,43 28, 34 13,46 20, 45 22 02,44		
913	Sciences Humaines**	- Univ. Sci. Islamiques EAK - Univ. Ouargla - Univ. Khemis Miliana - Univ. Bouira - Univ. Sétif 2	25, 43 30,47 44 10 19, 34		
921	Sciences Humaines - Sciences de l'information et de la communication	- Univ. Alger 3 - Univ. Constantine 3	16,33 25,43		
922	Sciences Humaines – Bibliothéconomie	-Univ. Constantine 2	04,25,43		



\*\* Pour les filières des sciences humaines (Archéologie, Bibliothéconomie, Histoire et Sciences de l'information et de la communication), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées.



IX. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : D09(suite)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
931	Sciences Sociales**	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - C. Univ. Tamanghasset - C. Univ. Tipaza - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Bouira - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Relizane	03 06 09 17 11 16,42 04 05 07 12 21 23 24 39 40 41 10 01 08,37 14,38  20,45 27 29 32 48	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Gestion et Economie  <b>Priorité 03 :</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
932	Sciences Sociales**	- Univ. Alger 2 - Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Aflou - Univ. Sétif 2 - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. El Tarf - C. Univ. Ain Temouchent	16,33 26 44 47 03 19 18 25,43 34 36 46		
933	Sciences Sociales**	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Chlef - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 2 - C. Univ. Barika	15, 35 28 30 22 02,44 13 31 05		

\*\* Pour les filières des sciences sociales (Psychologie, Orthophonie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences des Populations, Sociologie et anthropologie), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées

\*\*Pour information, la filière de Philosophie est une formation conduisant directement à un master.



IX. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : D09 (suite)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
941	Sciences Islamiques **	- Univ. Laghouat - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 1 - Univ. El Oued - Univ. M'Sila - Univ. Adrar - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 1	03, 17 09, 15, 16, 26, 35,42 04,05,06,18,21,23,24,25,36 ,41,43 30,39, 40 07, 19, 28,34 01, 08, 11, 32,33,37 13,22, 38, 44, 45,46, 02, 14,20,27,29,31,48	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques</li> <li>Mathématiques</li> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Gestion et Economie</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
942	Sciences Islamiques **	- Univ. Bouira - Univ. Ghardaïa - Univ. Tebessa	10 47 12		
943	Sciences Islamiques **	- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	Toutes les Wilayas		

\*\* Pour les filières des sciences islamiques (Oussoul Eddine, Charia, Langue Arabe et Civilisation Islamique), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées



**X. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES : D10**

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
101	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Souk Ahras - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. Chlef	03 06 11,16,33 17 15,35 04 05,40 07,39 12 18,21 41 27,29,48 01,13,22,31,37,46 08, 32,45 14, 38,20 10 02	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018
102	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives *	- Univ. Khemis Miliana - Univ. Constantine 2 - Univ. Sétif 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla	09,26,42,44 25, 43 19 23,24,36 28,34 30,47		

**XI. DOMAINE DE FORMATION ARTS : D11**

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D11	Arts	- Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Batna 1 - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1	06, 09, 10, 11, 15, 16, 35, 42 03,17,26,33,44,47 05,07,12,28,30,39,40,41 04,18,19,21,23,24,25,34,36,43 13,45,46 08,14,20 22,32 02,27,48 29,38 01,31,37	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



XII. DOMAINE DE FORMATION LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES : D12

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
121	Langue et Littérature Arabes	- Univ Béjaïa - Univ. Djelfa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Batna 1 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane - C. Univ. Aflou	06 17 11 05 12 18 21 23 24 40 41 01 08 14 20 27 29 31 37 38 45 48 03	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
122	Langue et Littérature Arabes	-Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Blida 2 -Univ. Chlef - Univ. Médéa - C. Univ. Tipaza - Univ. Alger 2 - Univ. Boumerdes - Univ. Sci Islamiques E.A.K. - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Ghardaïa - Univ. El Oued - Univ. Laghouat - Univ. El Tarf - C. Univ Maghnia - Univ. Bouira - Univ. Sétif 2 - C. Univ. Mila	15 34 09,44 02 26 42 16,33 35 25,43 28 30 07 47 39 03 36 13 10 19 43		
123	Langue et Littérature Arabes	- Univ. Constantine 1 - Univ. Oum El Bouaghi - C. Univ. Barika - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Tlemcen - C. Univ. Ain Temouchent - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. El Bayadh	25, 43 04 05 22 13 46 44 32		



### XIII. DOMAINE DE FORMATION LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES : D13

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D13	Langue et Culture Amazighes	- Univ. Bejaia - Univ. Bouira - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 1	01,06,13,16,18,19,22,23,25,31,33,42 03,10,11,14,17,26,28,32,34,38,44,47 02,08,09,15,20,27,29,35,37,45,46,48 04,05,07,12,21,24,30,36,39,40,41,43	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat

### XIV. DOMAINE DE FORMATION ARCHITECTURE URBANISME ET METIERS DE LA VILLE : D14

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
141	Architecture **	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - USTO	03,17,47 06 09,11,16,26,42,44 04 05 07,30,33,39 18 21,23,36 12,24,41 01,08,32,37,45 13,46 02,27,48 14,20,22,29,31,38	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018
142	Architecture **	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 3	10,15,35 16 06,19,28,34 25,40,43		
143	Gestion des Techniques Urbaines	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Biskra - Univ. Constantine 3 - Univ. M'Sila - Univ. Chlef	04,05,12,18,21,24,36,40,41,43 07, 17, 30,33,39,47 03, 08,11,23,25,42,46,48 01,06, 09,10, 15, 16, 19,26, 28,34,35, 37 02, 13, 14,20, 22, 27, 29, 31,32,38, 44, 45		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20

\*\* L'architecture est une formation à Bac + 5 (Licence + Master)



## ANNEXE 02

### Domaines ou Filières de formation à Recrutement National

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## DOMAINES OU FILIERES DE FORMATION A RECRUTEMENT NATIONAL

### I. Domaine Sciences et Technologie

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription		
F01	Hydraulique	- Hydraulique	- Univ. Bejaia	<b>Recrutement National</b>	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>		
F02	Aéronautique	- Télécommunications spatiales - Exploitation aéronautique - Opérations aériennes - Installations - Propulsion avion - Avionique - Structure avion	- Univ. Blida 1					
F03	Energies renouvelables	- Energies renouvelables en Electrotechnique	- Univ. Blida 1				<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique), obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
F04	Hydrocarbures	- Génie pétrolier : production des hydrocarbures - Génie pétrolier : Forage des puits d'hydrocarbures - Génie mécanique : mécanique des chantiers pétroliers - Génie mécanique : mécanique des unités pétrochimiques - Génie mécanique : transport des hydrocarbures - Génie des procédés - Géosciences appliquées : ressources minérales et énergétiques - Economie des hydrocarbures : économie pétrolière - Géophysique : géophysique sismique - Génie électrique : électricité industrielle - Automatisation des procédés industriels : commande automatique	- Univ. Boumerdes					
F05	Industries pétrochimiques	- Raffinage et pétrochimie - Automatisation et contrôle en industries pétrochimiques - Génie pétrochimique	- Univ. Skikda					
F06	Hydrocarbures	- Forage - Production - Mécanique des chantiers pétroliers	- Univ. Ouargla					

## I. Domaine Sciences et Technologie

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F07	Electronique *	- Ingénierie électrique et électronique	- Univ. Boumerdes	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement : La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 14/20 pour la priorité 1</li> <li>- 15/20 pour la priorité 2</li> </ul> <p>La note d'anglais doit être supérieure ou égale à 12/20</p>
F08	Hygiène et Sécurité industrielle	- Maitrise du risque industriel - Sureté interne des établissements - Hygiène, sécurité et santé au travail - Qualité, hygiène, sécurité et environnement - Génie de l'environnement et procédés	- Univ. Batna 2		<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
F09	Electrotechnique	- Energies renouvelables	- Univ. Biskra			
F10	Hydraulique	- Hydraulique	- Univ. Biskra			
F11	Génie minier	- Géotechnique - Environnement minier - Valorisation des ressources minérales - Exploitation minière - Electromécanique minière	- Univ. Tebessa			
F12	Optique et mécanique de précision	- Technologie des matériaux - Mécanique appliquée - Optique instrumentale et photonique - Optométrie - Métrologie et contrôle industriel	- Univ. Sétif 1			

\* Enseignement en langue anglaise





## I. Domaine Sciences et Technologie

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F13	Génie minier	- Exploitation des mines - Valorisation des ressources minérales	- Univ. Annaba	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b>                      . Mathématiques                      . Techniques Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02 :</b>                      . Sciences Expérimentales</p> 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20  De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F14	Métallurgie	- Métallurgie	- Univ. Annaba			
F15	Ingénierie des transports	- Ingénierie des transports	- Univ. Constantine 1			
F16	Génie industriel	- Productique	- Univ. Tlemcen			
F17	Hygiène et sécurité industrielle	- Sécurité industrielle	- Univ. Oran 2			
F18	Génie industriel	- Maintenance en instrumentation	- Univ. Oran 2			
F19	Electromécanique	- Maintenance en électromécanique	- Univ. Oran 2			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20  De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20

## I. Domaine Sciences et Technologie

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F20	Génie maritime	- Propulsion et hydrodynamique navale - Construction et architecture navale	- USTO	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
F21	Hydraulique	Hydraulique				
F22	Métallurgie	Métallurgie				

## II. Domaine Sciences de la Matière

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
K01	Physique	- Physique fondamentale - Energétique	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
	Chimie	- Chimie				



### III. Domaine Mathématiques et Informatique

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
L01	Mathématiques	- Mathématiques - Algèbre et cryptographie - Probabilités statistiques - Recherche opérationnelle	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	<p><b>Priorité 01</b> .Mathématiques . Techniques Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>De plus, la note de mathématique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>
L02	Informatique	- Informatique - Génie des Télécommunications et réseaux - Ingénierie des systèmes informatiques et Logiciels - Système d'Information et Génie Logiciel				
L03	Mathématiques	- Algèbre et géométrie - Analyse - Probabilités - Statistique	- Univ. Constantine 1			
L04	Informatique	- Génie logiciel - Systèmes d'information - Sciences de l'informatique - Technologies de l'information	- Univ. Constantine 2			
L05	Mathématiques Appliquées	-Recherche opérationnelle et aide à la décision	- Univ. Bejaia			
L06	Informatique	-Système d'information -Réseaux et sécurité	- Univ. Bejaia			



#### IV. Domaine Sciences de la Nature et de la Vie

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
M01	Sciences Agronomiques	- Production animale - Sol et eau - Production végétale - Agronomie	- Univ. Biskra	<b>Recrutement National</b>	<b>Priorité 01</b> . Sciences Expérimentales  <b>Priorité 02</b> . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
M02	Sciences Agronomiques	- Agronomie saharienne - Sol et eau - Production végétale - Production animale - Protection des végétaux	- Univ. Ouargla			
M03	Sciences Biologiques	- Eau et environnement	- Univ. Khenchela			
M04	Sciences Agronomiques	- Foresterie	- Univ. Tlemcen			
M05	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Constantine 1			
M06	Sciences Agronomiques	-Amélioration des productions végétales -Protection des cultures -Contrôle de la qualité des aliments -Sciences et technologies alimentaires -Sciences et productions animales -Sciences du sol et environnement	-Univ Mostaganem			
M07	Sciences Agronomiques	-Production végétale -Production animale -Protection des végétaux -Aménagement hydro-agricole	Univ-Sétif 1			



#### V. Domaine Sciences de la Terre et de l'Univers

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
N01	Géologie	- Géologie et environnement	- Univ. Annaba	<b>Recrutement National</b>	<b>-Mathématiques</b> <b>- Sciences Expérimentales</b>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20

## VI. Domaine Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
P01	Sciences financières et comptabilité*	- Comptabilité et audit - Comptabilité et finance - Finance d'entreprise - Finance des banques et des assurances	- Univ. Tizi Ouzou	Recrutement National	<b>Priorité 01</b> . Gestion et Economie  <b>Priorité 02</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20

\*Enseignement en langue française

## VII. Domaine Sciences Humaines et Sociales

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
R01	Sciences Humaines - Archéologie	- Archéologie préhistorique - Conservation et restauration en archéologie	- Univ. Alger 2	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
R02	Sciences Humaines - Archéologie	- Archéologie antique	- Univ. Guelma			
R03	Sciences Islamiques – Charia (*)	- Imama **	- Dar El Imam Mohammedia - (Univ. Alger 1)			
R04	Sciences Islamiques – Charia (*)	- Irchad ***				

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'établissement

\*\* Formation de licence professionnalisante exclusivement réservée aux bacheliers de sexe masculin

\*\*\* Formation de licence professionnalisante exclusivement réservée aux bacheliers de sexe féminin



## VIII. Domaine Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
G01	Urbanisme	- Urbanisme	- Univ. Constantine 3	<b>Recrutement National</b>	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
G02	Management de projets et construction	- Conduite opérationnelle de projets				

## IX. Droit et Sciences politiques

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
Z01	Droit	- Administration publique - Administration Electronique	- Univ. Setif 2	<b>Recrutement National</b>	<b>Toutes les séries de Baccalauréat</b>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



# ANNEXE 03

## Offre de formation de Masters à Coursus Intégré de Licence (MCIL)

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## I. Formation de Masters à Coursus Intégré de Licence (MCIL) – Domaine « Sciences et Technologies »

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H01	Aéronautique	Propulsion spatiale	- Univ. Blida 1	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>Conditions complémentaires Pour participer au classement : La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à : - 13/20 pour la priorité 1 - 14/20 pour la priorité 2</p>
H02	Génie des Polymères	Génie des Polymères	- Univ. Sétif 1			
H03	Génie mécanique	Ingénierie mécanique	- Univ. Constantine 1			
H04	Industries pétrochimiques	Génie pétrochimique	- Univ. Skikda			
H05	Génie des Procédés	Génie des procédés pharmaceutiques	- Univ. Médéa			
H06	Electronique	Industries électroniques	-U. Bordj Bou Arreridj			

## II. Formation de Masters à Coursus Intégré de Licence (MCIL) – Domaine « Lettres et langues étrangères »

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H07	Traduction	Traduction/interprétariat Arabe/Français/Anglais	-Univ. Alger 2	Recrutement National	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, Les notes obtenues en Langue Arabe et langue Française et Langue Anglaise doivent être supérieure ou égale à 13/20.</p>
H08			-Univ. Oran1			
H09			-Univ. Constantine 1			
H10			-Univ. Annaba			





# ANNEXE 04

## Instituts des Sciences et Techniques Appliquées ISTA

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



### I. Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (Licences professionnalisantes)

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T01	Sciences et technologies*	Hygiène et Sécurité	Hygiène, sécurité et environnement	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b>                      . Sciences Expérimentales                      . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02 :</b>                      . Techniques Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique ou en mathématiques doit être supérieure ou égale à 10/20
T02		Génie des procédés	Génie chimique	- Univ. Bouira I.S.T.A.		<p><b>Priorité 01 :</b>                      . Techniques Mathématiques (G. des procédés)</p> <p><b>Priorité 02 :</b>                      . Sciences Expérimentales</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys) / 2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T03			Génie de la formulation			<p><b>Priorité 01 :</b>                      . Techniques Mathématiques (G. Mécanique, G. Civil et G. Electrique)</p> <p><b>Priorité 02 :</b>                      . Sciences Expérimentales</p>	
T04		Génie mécanique	Productique mécanique et industrialisation	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.		<p><b>Priorité 01 :</b>                      . Techniques Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02 :</b>                      . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 3 :</b>                      . Sciences Expérimentales</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys) / 2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T05		Electromécanique	Génie industriel et maintenance				

\* L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Institut des Sciences et Techniques Appliquées concerné



I. Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (Licences professionnalisantes) – Suite

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T06	Sciences et technologies*	Optique et mécanique de précision	Optique visuelle et lunetterie	- Univ. Oran 1 I.S.T.A.	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b>                      . Mathématiques                      . Sciences Expérimentales</p> <p><b>Priorité 02 :</b>                      . Techniques                      Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys) / 2 doit être supérieure ou égale à 10/20

\* L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'institut des Sciences et Techniques Appliquées concerné



I. Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (Licences professionnalisantes) – Suite :

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T07	Sciences de la matière*	Physique	Matériaux et contrôle physico chimique	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques  <b>Priorité 02 :</b> . Sciences Expérimentales  <b>Priorité 03 :</b> . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, La note obtenue en physique doit être supérieure ou égale à 10/20
			Techniques instrumentales				
T08			Mesures physiques et instrumentation scientifique	- Univ. Oran 1 ISTA		. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, La note obtenue en physique et en mathématiques doit être supérieure ou égale à 10/20
T09			Technologies des industries laitières et fromagères	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.		<b>Priorité 01 :</b> . Sciences Expérimentales  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
T10	Sciences de la Nature et de la Vie *	Sciences alimentaires	Technologie des produits laitiers et dérivés	- Univ. Blida 1 I.S.T.A.			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20
			Technologie des eaux et boissons				
			Technologies des céréales et dérivés				
			Techniques de commercialisation en agro-alimentaires				

\* L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'institut des Sciences et Techniques Appliquées concerné



I. Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (Licences professionnalisantes) – Suite :

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T11	Sciences de la Nature et de la Vie *	Sciences alimentaires	Valorisation et qualité des produits agroalimentaires	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	<p><b>Priorité 01</b> . Sciences Expérimentales</p> <p><b>Priorité 02</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03</b> . Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, La moyenne (Sciences + Physique)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20</p>

\* L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'institut des Sciences et Techniques Appliquées concerné



I. Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (Licences professionnalisantes) – Suite :

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T12	Sciences économiques, de gestion et commerciales*	Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	<b>Priorité 01</b> . Gestion et Economie . Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20
		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et finance				
T13		Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.		<b>Priorité 01</b> . Gestion et Economie	
		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et finance			<b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales	
T14		Sciences de gestion	Gestion des entreprises et des administrations	- Univ. Oran 1 ISTA	<b>Priorité 03</b> . Techniques Mathématiques		
					<b>Priorité 01 :</b> . Gestion et Economie . Sciences Expérimentales		
					<b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques		
T15	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville *	Géomètre Topographe	Géomètre Topographe	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.	<b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	
					<b>Priorité 02 :</b> . Sciences Expérimentales		

\* L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'institut des Sciences et Techniques Appliquées concerné



# ANNEXE 05

## Autres Offres de Formation en licence

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## Autres Offres de Formation en licence

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S01	Sciences et Technologies*	Ingénierie des Transports	Traction électrique	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S02		Electro-technique	Procédés et traitement de l'énergie électrique	- Univ. Constantine 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S03		Génie-Mécanique	Ingénierie automobile				
S04		Génie-biomédical	<p>Equipement et maintenance</p> <p>Informatique médicale et hospitalière</p>	- Univ. Tlemcen			<p><b>Priorité 01:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>

\* L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'établissement concerné





## Autres Offres de Formation en licence (suite)

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S05	Sciences de la nature et de la vie*	Sciences biologiques	Biologie et technologies apicoles	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	<b>Priorité 01:</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S06		Sciences alimentaires	Emballage et qualité	- Univ. Bejaia		<b>Priorité 02:</b> . Mathématiques	
S07		Sciences agronomiques	Technologies des huiles essentielles végétales	- Univ. Tlemcen		<b>Priorité 01:</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20  Conditions supplémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20
S08		Sciences biologiques	Technologies de transformation des céréales	- Univ. Mostaganem		<b>Priorité 02:</b> . Mathématiques	
S09		Ecologie et environnement	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets	- Univ. Constantine 1		<b>Priorité 01:</b> . Sciences Expérimentales	
				<b>Priorité 02:</b> . Mathématiques			

(\* ) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'établissement concerné



### Autres Offres de Formation en licence (suite)

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S10	Sciences économiques, de gestion et commerciales*	Sciences de Gestion	Budget de l'état	- Univ. Annaba	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b> . Gestion et Economie</p> <p><b>Priorité 02:</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03 :</b> .Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S11			Management touristique	- Univ. Ghardaïa			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S12		Sciences Commerciales	E-Commerce et marketing numérique	- Univ. Sidi Bel Abbas			Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20

(\* ) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'établissement concerné



### Autres Offres de Formation en licence (suite)

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S13	Sciences humaines et sociales*	Sciences Sociales	Psychologie clinique (Psychométrie)	- Univ. Tlemcen	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Gestion et Economie  <b>Priorité 03 :</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20
S14		Sciences de l'information et de la communication	Langues étrangères appliquées à la communication en entreprise	- Univ. Ouargla		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'anglais et de français obtenue au baccalauréat doivent être supérieure ou égale à 11/20	

(\* ) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'établissement concerné



Autres Offres de Formation en licence - (suite)

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S15	Sciences et Techniques*	Ingénierie des Transports	Transport & Logistique	- Univ. Constantine1	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b>                      . Mathématiques                      . Techniques                      Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02 :</b>                      . Sciences                      Expérimentales</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S16		Génie Civil	Réhabilitation des constructions	- Univ. Djelfa			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S17		Electrotechnique	Protection des Réseaux électriques	- Univ. Guelma			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
S18		Génie mécanique	Assemblages Soudés	- Univ. Tlemcen			
S19		Energies renouvelables	Energies renouvelables et environnement	- Univ. Ghardaia			
S20		Electro-mécanique	Maintenance Industrielle	- Univ. Mostaganem			
S21		Hydrocarbures	Technologies de traitement du pétrole et du gaz	- Univ. Boumerdès			
S22	Mathématiques Informatique*	Informatique	Développement Web et infographie	- Univ. Boumerdès	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20		
S23			Développement Web et applications mobiles	- Univ. Djelfa			
S24	SNV	Sciences alimentaires	Procédés agroalimentaires	- Univ. Guelma	<p><b>Priorité 01:</b>                      . Sciences                      Expérimentales</p> <p><b>Priorité 02:</b>                      . Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20	

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'établissement concerné



# ANNEXE 06

## Classes préparatoires

## Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

### I. Classes Préparatoires en Sciences et Technologies (CP-ST)

Code	Classe préparatoire (CP)	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C01	CP-ST-École Nationale Supérieure de Technologie- Alger	- École Nationale Polytechnique d'Alger - École Nationale Polytechnique d'Oran - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine - École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger - École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba - École Nationale Supérieure de Technologie- Alger - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen - École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran - École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger	<b>Recrutement National</b>	<b>Priorité 01</b> . Mathématiques .Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02</b> .Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  <u>Pour la Priorité 01</u> supérieure ou égale à 13/20  <u>Pour la Priorité 02</u> supérieure ou égale à 14/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être :  <u>Pour la Priorité 01</u> supérieure ou égale à 13/20  <u>Pour la Priorité 02</u> supérieure ou égale à 14/20
C02	CP-ST - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen				
C03	CP-ST - École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran				
C04	CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Alger				
C05	CP-ST - École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida				
C06	CP-ST - École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger				
C07	CP-ST - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine				
C08	CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Oran				
C09	CP-ST - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba				
C10	CP-ST - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba				
C11	CP-ST-École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger				



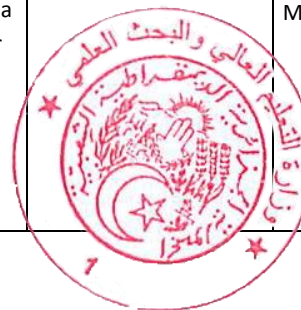
## II. Classes Préparatoires en Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestion (CP-SECSG)

Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
<b>C31</b>	CP-SECSG - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba	- École des Hautes Etudes Commerciales- Koléa - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée Koléa - École Supérieure de Commerce- Koléa - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine - École Supérieure de Management de Tlemcen - École Supérieure d'Economie d'Oran	<b>Recrutement National</b>	. Mathématiques. Gestion et Economie . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 12/20
<b>C32</b>	CP-SECSG - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine				
<b>C33</b>	CP-SECSG École Supérieure de Management de Tlemcen				
<b>C34</b>	CP-SECSG - École Supérieure d'Economie d'Oran				
<b>C35</b>	CP-SECSG - École Supérieure de Commerce -Koléa				
<b>C36</b>	CP-SECSG - École des Hautes Etudes Commerciales -Koléa				
<b>C37</b>	CP-SECSG - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée- Koléa				



### III. Classes Préparatoires en Sciences de la Nature et de la Vie (CP-SNV)

Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E01	CP-SNV – École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger	- École Nationale Supérieure Agronomique d'Alger, - École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger - École Supérieure Agronomique de Mostaganem - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine - École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger (pour les spécialités « Aquaculture » et « Halieutique ») - École Supérieure des sciences Biologiques d'Oran	Recrutement National	. Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20
E02	CP-SNV - École Supérieure Agronomique de Mostaganem				
E03	CP-SNV - École Nationale Supérieure Agronomique – Alger				
E04	CP-SNV – École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran				



### IV. Classe Préparatoire en Informatique (CP-Inf)

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E21	CP-Inf - École Nationale Supérieure en Informatique - Alger	- École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger - École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbès	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> .Mathématiques  <u>Priorité 02 :</u> . Sciences Expérimentales  <u>Priorité 03 :</u> . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 15/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée de Mathématiques et de Physique : (Maths + Physique)/2 doit être:  Pour la <u>Priorité 01</u> supérieure ou égale à 14/20  Pour les <u>Priorités 02 et 03</u> supérieure ou égale à 15/20
E22	CP-Inf - École Supérieure en Informatique - Sidi Bel Abbès				



## V. Classes Préparatoires spécifiques (CP-Sp)

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E31	CP-Sp - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme Alger	- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme - Alger	<b>Recrutement National</b>	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018.
E32	CP-Sp - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine	- École Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20
E33	CP-Sp - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger	- École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral - Alger			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20
C39	CP-SPo –École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	- École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	<b>Recrutement National</b>	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Gestion et Economie  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018
C40	CP-Journalisme –École Nationale Supérieure de Journalisme et des sciences de l'information - Alger	- École Nationale Supérieure de journalisme et des sciences de l'information - Alger	<b>Recrutement National</b>	<b>Toutes les séries de Baccalauréat</b>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20



# ANNEXE 07

## Écoles Normales Supérieures

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## 1. FILIERES DE FORMATION

Codes	Filières
400	Professeur de l'École Primaire en Arabe (P.E.P.)
401	Professeur de l'École Primaire en Français (P.E.P.)
402	Professeur de l'École Primaire en Langue Amazighe (P.E.P.)
403	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue et Littérature Arabes (P.E.M.)
404	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Française (P.E.M.)
405	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Anglaise (P.E.M.)
406	Professeur de l'Enseignement Moyen en Histoire - Géographie (P.E.M.)
407	Professeur de l'Enseignement Moyen en Musique (P.E.M.)
408	Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Naturelles (P.E.M.)
409	Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Exactes (P.E.M.)
410	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue et Littérature Arabes (P.E.S.)
411	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Française (P.E.S.)
412	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Anglaise (P.E.S.)
413	Professeur de l'Enseignement Secondaire en en Histoire – Géographie (P.E.S.)
414	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Musique (P.E.S.)
415	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Naturelles (P.E.S.)
416	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Exactes (P.E.S.)
417	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie mécanique (P.E.S.)
418	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie civil (P.E.S.)
419	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie électrique (P.E.S.)
420	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie des procédés (P.E.S.)



## 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
400	Arabe (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran	03,14,17,26 09,10,11,15,16,33,35,42,44 07,28,34 04,05,06,12,18,19,21,23,24,25,36,40,41,43 30,,39,47 01,08,32,37,45 02,27,29,38,48 13,20,22,31,46	<b>Priorité 01</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques <b>Priorité 02</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Le choix de la filière est conditionné par les notes obtenues au baccalauréat qui doivent être supérieure ou égale à 13/20 dans les matières : Langue arabe et Mathématiques
401	Français (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem	03,14,17,47 06,09,10,11,15,16,26,33,35,42,44 04,05,12,18,19,21,23,24,25,36,40,41,43 07, 28,34 30,39 01,08,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,46,38,48	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Le choix de la filière est conditionné par la note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
402	Langue Amazighe(*) (P.E.P.)	- E.N.S. Bouzaréah	<b>Recrutement National</b>	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
403	Langue et Littérature Arabes(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine	02,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,38,42,44,46,48 03,14,17,26,28,47 05,06,19,34,40, 07,30,39 01,08,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24,25,36,41, 43	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 enLangue arabe

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.

## 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
404	Langue Française(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah  - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla  - E.N.S. Mostaganem	03,14,17,26 06,09,10,11,15,16,33,35,42,44  04,05,12,18,19,21,23,24,25,28,34,36,40,41,43 07,30,39,47  01,02,08,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
405	Langue Anglaise(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah  - E.N.S. Laghouat  - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	01,02,06,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 03,14,17,26,28,32,47  04,05,08,12,18,19,21,23,24,25,34,36,40,41,43 07,30,39		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.



## 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
406	Histoire-Géographie(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah  - E.N.S. Sétif  - E.N.S. Constantine  - E.N.S. Laghouat	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48  05,06,07,08,19,30,34,39,40  04, 12,18, 21,23, 24,25,36,41, 43  03, 14,17,28,32, 47	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en histoire géographie
407	Musique(*) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat

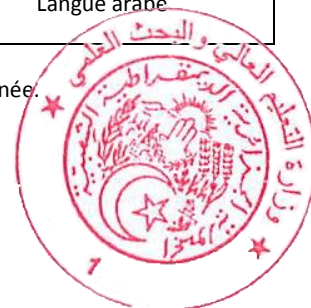
(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.



## II. 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
408	Sciences Naturelles <sup>(*)</sup> (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32 01,02,06,08,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,30,39,47	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématiques : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
409	Sciences Exactes <sup>(*)</sup> (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Oran	03,14,17,26 02,06,09,10,11,15,16,33,35,38,42,44, 12,21,23,24,36,41 04,05,18,19,25,40,43 07,28,34 30,39,47 01,08,32,37,45 13,20,22,27,29,31,46,48	<b>Priorité 01:</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02:</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
410	Langue et Littérature Arabes <sup>(*)</sup> (P.E.S)	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine	02,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,38,42,44,46,48 03,14,17,26,28,47 05,06,,19,,34,40 07,30,39 01,08,32,37,45 04, 12,18, 21,23,24,25, 36,41, 43	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue arabe

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.



## 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	
411	Langue Française(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran	03,14,17,26 06,09,10,11,15,16,33,35,42,44 04,05,12,18,19,21,23,24,25,36,40,41,43 07,28,34 30,39,47 02,27,29,32,38,48 01,08,13,20,22,31,37,45,46	<p><b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères</p> <p><b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en langue française</p>	
412	Langue Anglaise(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Oran	03,14,17,26,47 06,09,10,11,15,16,33,35,42,44 04,05,18,19,12,21,23,24,25,28,34,36,40,41,43 07,30,39 01,02,08,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48		<p><b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères</p> <p><b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en langue anglaise</p>
413	Histoire Géographie(*) (P.E.S)	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 05,06,07,08,19,30,34,39,40 04, 12,18, 21,23,24,25, 36,41, 43 03, 14,17,28,32, 47			<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Histoire – Géographie</p>

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.





## 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
414	Musique <sup>(*)</sup> (P.E.S)	E.N.S. Kouba	<b>Recrutement National</b>	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
415	Sciences Naturelles <sup>(*)</sup> (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32,47 01,02,06,08,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,30,39	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématique : $(Sc. Nat + Maths)/2$ doit être supérieure ou égale à 13/20
416	Sciences Exactes <sup>(*)</sup> (P.E.S.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem	03,14,17,26,47 06,09,10,11,15,16,33,35,42,44 12,21,23,24,36,41 04,05,18,19,25,40,43 07, 28,34 30,39 01,08,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,38,46,48	<b>Priorité 01:</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02:</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique $(Maths + Phys)/2$ doit être supérieure ou égale à 13/20

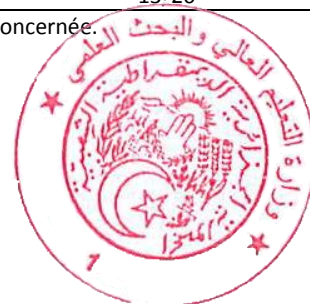
(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.



## 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
417	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Mécanique	- E.N.S.E.T. Skikda	Recrutement National	<p><b>Priorité 01:</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02:</b> . Sciences Expérimentales</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
418	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Civil				Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018
419	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Electrique				Conditions complémentaires pour le BAC TM : Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 dans l'épreuve de l'option choisie
420	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie des Procédés				Conditions complémentaires pour les BAC Math et Sci Exp : Pour participer au classement, la note de Mathématiques ou de physique doit être supérieure ou égale à 13/20

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.



# ANNEXE08

## Filières de formation en Sciences Médicales

## Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## I. 1. FILIERES DE FORMATION

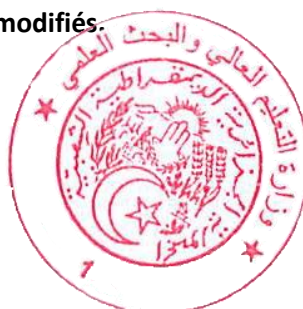
Code	Filières
700	Médecine
701	Pharmacie
702	Médecine dentaire



## I. 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
700	Médecine (*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Laghouat</li> <li>- Univ. Béjaïa</li> <li>- Univ. Blida 1</li> <li>- Univ. Tizi-Ouzou</li> <li>- Univ. Alger 1</li>   <li>- Univ. Batna 2</li> <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. Constantine 3</li> <li>- Univ. Ouargla</li>   <li>- Univ. Bechar</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbes</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- Univ. Oran 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>03,17,47</li> <li>06</li> <li>09,16, 26,42,44</li> <li>10,15, 16,35</li> <li>11,16</li>   <li>04,05,07,12,40</li> <li>19,28,34,</li> <li>21,23,24,36,41</li> <li>18,25,43</li> <li>30,33,39</li>   <li>01,08,37</li> <li>13,45,46</li> <li>14,20,22,29,32</li> <li>27</li> <li>02,31,38,48</li> </ul>	<p><b>Priorité 01:</b>                      . Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018</p>
701	Pharmacie(*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Blida 1</li> <li>- Univ. Tizi-Ouzou</li> <li>- Univ. Alger 1</li>   <li>- Univ. Batna 2</li> <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. Constantine 3</li>   <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbes</li> <li>- Univ. Oran 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>03,09,17,26,42,44</li> <li>10,15,35</li> <li>11,16,33,47</li>   <li>05,07,30,39,40</li> <li>06,19,28,34,43</li> <li>21,23,24,36,41</li> <li>04,12,18,25</li>   <li>01,08,13,45,46</li> <li>14,20,22,29,32</li> <li>02,27,31,37,38,48</li> </ul>	<p><b>Priorité 02:</b>                      . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03:</b>                      . Techniques Mathématiques</p>	
702	Médecine dentaire (*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Blida 1</li> <li>- Univ. Tizi-Ouzou</li> <li>- Univ. Alger 1</li>   <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Annaba</li>   <li>- Univ. Constantine 3</li>   <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbes</li> <li>- Univ. Oran 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>03,09,17,26,42,44</li> <li>10,15,35</li> <li>11,16,33,47</li>   <li>05,06,07,19,28,34</li> <li>23,24,30,36,39, 40,41</li> <li>04,12,18,21,25,43</li>   <li>01,08,13,45,46</li> <li>14,20,22,29,32</li> <li>02,27,31,37,38,48</li> </ul>		

(\*) Pour assurer une meilleure répartition des nouveaux bacheliers, certains rattachements de circonscriptions géographiques peuvent être modifiés.



# ANNEXE 09

## Formations en Sciences vétérinaires

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## Formations en Sciences vétérinaires

Universités, École Nationale Supérieure et Instituts	Codes
École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	EC1
Institut Vétérinaire de Constantine 1	EC2
Institut Vétérinaire de Batna 1	EC3
Institut Vétérinaire de Tiaret	EC4
Universités Blida 1, El Tarf, Souk ahras	703



## Formations en sciences vétérinaires

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
EC1	Sciences Vétérinaires	École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	<b>Recrutement National</b>	<p><b>Priorité 01:</b> . Sciences Expérimentales</p> <p><b>Priorité 02:</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03:</b> . Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2018</p>
EC2	Sciences Vétérinaires	Institut Vétérinaire – Univ. Constantine 1			
EC3	Sciences Vétérinaires	Institut vétérinaire – Univ. Batna 1			
EC4	Sciences Vétérinaires	Institut Vétérinaire – Univ. Tiaret			
703	Sciences Vétérinaires	<p>- Univ. Blida 1</p> <p>- Univ. El Tarf</p> <p>- Univ Souk Ahras</p>	<p>01,02,03,06,08,09,10,11,13,14,15,16,17,20,22,26,27,29,31,32,33,35,37,38, 42,44,45,46,48</p> <p>18, 19, 21,23, 24, 25, 34, 36,43</p> <p>04, 05, 07,12,28,30,39,40,41,47</p>		





# ANNEXE 10

## Baccalauréat Spécifique

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



**I. Concordance des séries du baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama), par rapport aux autres baccalauréats délivrés par l'Education nationale :**

Séries du Baccalauréat Spécifique	Concordance
Sciences	Sciences expérimentales
Lettres et langues étrangères	Langues étrangères
Economique et sociale	Gestion et économie
Sciences et techniques du management et de la gestion	Gestion et économie

**II. Filières d'accès selon les séries de baccalauréat spécifique :**

Séries du Baccalauréat spécifique	Filières de formation	établissements de formation	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires d'inscription
<b>Sciences</b>	Toutes les filières ouvertes pour le baccalauréat "sciences expérimentales"	Tous les établissements dispensant les filières conditionnées par l'obtention d'un baccalauréat « sciences expérimentales »	Les mêmes conditions que celles fixées dans la présente circulaire pour les filières relevant des baccalauréats : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences expérimentales</li> <li>- Langues étrangères</li> <li>- Gestion et économie</li> </ul> et avoir des moyennes supérieures ou égales aux moyennes minimales d'accès
<b>Lettres et langues étrangères</b>	Toutes les filières ouvertes pour le baccalauréat "Langues étrangères"	Tous les établissements dispensant les filières conditionnées par l'obtention d'un baccalauréat « langues étrangères »	
<b>Economique et sociale</b>	Toutes les filières ouvertes pour le baccalauréat "Gestion et économie"	Tous les établissements dispensant les filières conditionnées par l'obtention d'un baccalauréat « Gestion et économie »	
<b>Sciences et techniques du management et de la gestion</b>			



# ANNEXE 11

**Tutelle Pédagogique**

**Établissements Hors**

**Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique**



# 1. Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication

04, Boulevard Krim Belkacem. Alger - 16027.

Établissement sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

- Institut National des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication. Route de Sénia. 31000 Oran M'Nouer.
- Institut National de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication. Route de Larbâa. BP 156. Eucalyptus. 16220 Alger.

Domaine de formation	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
Sciences et Technologies	Télécommunications	Institut National de Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (INTTIC)* <a href="http://www.ito.dz">http://www.ito.dz</a>	Recrutement National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques (option Génie électrique)</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit supérieure ou égale ou supérieure à 14/20.</p> <p><b>Conditions complémentaires :</b></p> <p>Les notes de mathématiques et de physique doivent être supérieures ou égales à 16/20.</p>
	Télécommunications	Institut National de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (INPTIC)* http : <a href="http://www.inptic.edu.dz">www.inptic.edu.dz</a>			

\*La préinscription se fait en ligne



## 2. Ministère de la Culture

Palais de la Culture - Plateau des Annassers BP 100. Alger

Établissement sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

1. École Nationale de Conservation et de Restauration des Biens Culturels.
2. Institut supérieur des Métiers de Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel.
3. École supérieure de Beaux-arts.

Domaines de formation	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries du baccalauréat	Base de classement et Conditions Pédagogiques Complémentaires de Préinscription
Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Architecture, urbanisme (Conservation et Restauration des Biens Culturels)	École Nationale de Conservation et de Restauration des Biens Culturels (E.N.C.R.B.C) <a href="mailto:enrcbc@gmail.com">enrcbc@gmail.com</a>	Recrutement National	- Mathématiques - Techniques Mathématiques, (Option : Génie électrique) - Sciences Expérimentales.	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20.  <b>Conditions complémentaires :</b> Concours d'accès sur épreuves écrites.
Arts	Arts visuels (Prise de Vue)	Institut supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (I.S.M.A.S) <a href="mailto:ismas@m-culture.gov.dz">ismas@m-culture.gov.dz</a>		- Mathématique - Techniques Mathématiques, (Option : Génie électrique) - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.  <b>Conditions complémentaires :</b>
	Arts du spectacle (Actariat, Critique théâtrale)			Toutes séries du baccalauréat	- Concours sur épreuves - Entretien avec un jury - Avoir 30 ans au plus à la date du concours.
	Arts visuels	École supérieure des Beaux-arts (E.S.B.A) <a href="mailto:esba@culture.gov.dz">esba@culture.gov.dz</a>	Toutes séries du baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.  <b>Conditions complémentaires :</b> - Concours sur épreuves en Culture générale et Dessin - Entretien avec un jury.	



### 3. Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat. Alger.

Établissement sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

- École Nationale Supérieure du Tourisme d'Alger. 02, Bd Frantz Fanon. El – Aurassi. Alger.

Domaines de formation	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries du baccalauréat	Base de classement et Conditions Pédagogiques Complémentaires de Préinscription
Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des Agences de Tourisme et Voyages,</li> <li>- Management du Développement Durable du Tourisme,</li> <li>- Gestion de l'Hébergement,</li> <li>- Gestion de la Restauration.</li> </ul>	<p><b>ENST</b> <a href="http://www.enst-algerie.dz">www.enst-algerie.dz</a></p>	<b>Recrutement National</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> <li>- Gestion et Economie</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat de l'année en cours et doit être supérieure ou égale à 12/20.</p> <p><b>Conditions complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- concours sur des épreuves écrites et une épreuve orale</li> </ul>



**4. Ministère de la Jeunesse et des Sports**  
Place du 1<sup>er</sup> mai. Alger.

Établissement sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

- École Supérieure de Sciences et Technologie du Sport. Dely - Brahim.

Domaine de Formation	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries du baccalauréat	Base de classement et Conditions Pédagogiques Complémentaires de Préinscription
Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportive	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entraînement sportif</li> <li>- Management du sport</li> </ul>	<p align="center"><b>École nationale supérieure en sciences et technologie du sport (ES-STs)</b> <u><a href="http://WWW.esssts.dz">WWW.esssts.dz</a></u></p>	<b>Recrutement National</b>	<b>Toutes séries du baccalauréat</b>	<p align="center">Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p align="center"><b>Conditions complémentaires :</b></p> <p align="center">Concours sur épreuves écrites et physique</p>



## 5. Ministère des Travaux Publics et des Transports

01, Chemin, Ibnou-Badis Al-Mouiz (Ex Poirson 16300. El-Biar (Alger).

Établissements sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

- École Nationale Supérieure Maritime, BP 61, Bou-Ismaïl 42145 6-Tipaza
- Institut Supérieur de Formation Ferroviaire. Route Nationale n°05.Rouiba-Alger.
- Institut Hydrométéorologique de Formation et de Recherche. BP7019. Ibn - Rochd.Seddikia. Oran.

Domaine de Formation	Filières de formations	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries du Baccalauréat	Base de classement et Conditions Pédagogiques Complémentaires de Préinscription
Sciences et Technologie	Sciences de la navigation et mécanique navale	<b>École Nationale Supérieure Maritime - Bousmail (E.N.S.M)</b> <a href="http://www.ensm.edu.dz">www.ensm.edu.dz</a>	Recrutement National	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mathématiques</li> <li>• Techniques Mathématiques</li> <li>• Sciences Expérimentales</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la 2 <sup>ème</sup> année universitaire accomplie avec succès dans le domaine Sciences et Technologies <b>Conditions complémentaires :</b> - Concours d'accès
	Météorologie	<b>Institut d'Hydrométéorologie et de Recherche(I.H.F.R)</b> <a href="http://www.ihfr.edu.dz">www.ihfr.edu.dz</a>			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20.
	Transport Terrestre	<b>Institut Supérieur de Formation Ferroviaire (I.S.F.F)</b> <a href="mailto:www.isff_sdap@yahoo.fr">www.isff_sdap@yahoo.fr</a>			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20.





# ANNEXE 12

## Code des Wilayas

### Région Ouest

Wilayas	Code
ADRAR	01
CHLEF	02
BECHAR	08
TLEMCEM	13
TIARET	14
SAIDA	20
SIDI BEL ABBES	22
MOSTAGANEM	27
MASCARA	29
ORAN	31
EL BAYADH	32
TINDOUF	37
TISSEMSILT	38
NAAMA	45
AIN TEMOUCHENT	46
RELIZANE	48

### Région Centre

Wilayas	Code
LAGHOUAT	03
BÉJAÏA	06
BLIDA	09
BOUIRA	10
TAMANGHASET	11
TIZI OUZOU	15
ALGER	16
DJELFA	17
MEDEA	26
ILLIZI	33
BOUMERDES	35
TIPAZA	42
AIN DEFLA	44
GHARDAIA	47

### Région Est

Wilayas	Code
OUM EL BOUAGHI	04
BATNA	05
BISKRA	07
TEBESSA	12
JIJEL	18
SETIF	19
SKIKDA	21
ANNABA	23
GUELMA	24
CONSTANTINE	25
M'SILA	28
OUARGLA	30
BORDJ BOU ARRERIDJ	34
EL TARF	36
EL OUED	39
KHENCHELA	40
SOUK AHRAS	41
MILA	43



# ANNEXE 13

## Réseau des Établissements universitaires



**Liste des Établissements de l'Enseignement Supérieur par Wilaya (W)  
49 Universités + l'Université de la Formation Continue**

W01 - Université d'Adrar  
W02 - Université de Chlef  
W03 - Université de Laghouat  
W04 - Université d'Oum El Bouaghi  
W05 - Université de Batna 1  
W05 - Université de Batna 2  
W06 - Université de Bejaia  
W07 - Université de Biskra  
W08 - Université de Béchar  
W09 - Université de Blida 1  
W09 - Université de Blida 2  
W10 - Université de Bouira  
W12 - Université de Tebessa  
W13 - Université de Tlemcen  
W14 - Université de Tiaret  
W15 - Université de Tizi Ouzou  
W16 - Université d'Alger 1  
W16 - Université d'Alger 2  
W16 - Université d'Alger 3  
W16 - U.S.T.H.B.  
W17 - Université de Djelfa  
W18 - Université de Jijel  
W19 - Université de Sétif 1  
W19 - Université de Sétif 2  
W20 - Université de Saida  
W21 - Université de Skikda



**13 Centres Universitaires**

W03 - Centre Universitaire d'Aflou  
W05 - Centre Universitaire de Barika  
W11 - Centre Universitaire de Tamanghasset  
W13 - Centre Universitaire de Maghnia  
W32 - Centre Universitaire d'El Bayadh  
W33 - Centre Universitaire d'Illizi  
W37 - Centre Universitaire de Tindouf

W22 - Université de Sidi Bel Abbes  
W23 - Université de Annaba  
W24 - Université de Guelma  
W25 - Université de Constantine 1  
W25 - Université de Constantine 2  
W25 - Université de Constantine 3  
W25 - Université des Sciences Islamiques EAK  
W26 - Université de Médéa  
W27 - Université de Mostaganem  
W28 - Université de M'Sila  
W29 - Université de Mascara  
W30 - Université de Ouargla  
W31 - Université d'Oran 1  
W31 - Université d'Oran 2  
W31 - U.S.T.O.  
W34 - Université de Bordj Bou Arreridj  
W35 - Université de Boumerdes  
W36 - Université d'El Tarf  
W39 - Université d'El Oued  
W40 - Université de Khenchela  
W41 - Université de Souk Ahras  
W44 - Université de Khemis Miliana  
W47 - Université de Ghardaïa  
+ Université de la formation continue (UFC). (toutes les wilayates)

W38 - Centre Universitaire de Tissemsilt  
W42 - Centre Universitaire de Tipaza  
W43 - Centre Universitaire de Mila  
W45 - Centre Universitaire de Naâma  
W46 - Centre Universitaire de Ain Touchent  
W48 - Centre Universitaire de Relizane

**42 Écoles**

**31 Écoles Supérieures:**

W09 - École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida  
W13 - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen  
W13 - École Supérieure de Management de Tlemcen  
W16 - École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger  
W16 - École Nationale Polytechnique d'Alger  
W16 - École Nationale Supérieure Agronomique  
W16 - École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger  
W16 - École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information  
W16 - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral  
W16 - École Nationale Supérieure des Sciences Politiques  
W16 - École Nationale Supérieure de Technologie  
W16 - École Nationale Supérieure des Travaux Publics  
W16 - École Nationale Supérieure Vétérinaire  
W16 - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme  
W16 - École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger

**11 Écoles Normales Supérieures :**

W03 - École Normale Supérieure de Laghouat  
W08 - École Normale Supérieure de Bechar  
W16 - École Normale Supérieure de Bouzaréah  
W16 - École Normale Supérieure de Kouba  
W19 - École Normale Supérieure de Sétif  
W21 - École Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Skikda

W22 - École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbes  
W23 - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba  
W23 - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie  
W23 - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba  
W25 - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine  
W25 - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine  
W25 - École Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine  
W27 - École Supérieure Agronomique de Mostaganem  
W31 - École Supérieure d'Économie d'Oran  
W31 - École Nationale Polytechnique d'Oran  
W31 - École Supérieure en Génie Électrique et Énergétique d'Oran  
W31 - École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran  
W42 - École des Hautes Études Commerciales  
W42 - École Nationale Supérieure de Management  
W42 - École Nationale Supérieure en Statistique et en Économie Appliquée  
W42 - École Supérieure de Commerce

W25 - École Normale Supérieure de Constantine  
W27 - École Normale Supérieure de Mostaganem  
W28 - École Normale Supérieure de Bou Saâda  
W30 - École Normale Supérieure de Ouargla  
W31 - École Normale Supérieure d'Oran

**02 Annexes**

W14 - Annexe de Sougheur (U. Tiaret)

W14 - Annexe de Ksar Chellala (U. Tiaret)